



Déclaration préalable de la FSU au CTSD du 3 juin 2022

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Après un quinquennat de politique Blanquer, les constats sont accablant pour l'ensemble des métiers de l'Éducation Nationale : des conditions de travail dégradées pour les personnels, pour les élèves, un manque de moyens criant, un manque de reconnaissance et de confiance de l'institution, une rémunération en berne et un manque d'attractivité extrêmement inquiétant.

Les personnels des écoles, collèges et lycées du département étaient en grève le 31 mai dernier à l'appel de la FSU, de l'UNSA, de la CGT éducation, de SUD éducation et du SNALC pour dénoncer le manque de moyens en personnels dans le département. Depuis des mois nous dénonçons l'impossibilité de faire classe dans des conditions favorables aux apprentissages des élèves. Les personnels et parents d'élèves de plusieurs écoles et collèges présents à la manifestation du 31/05 sont mobilisés depuis des semaines voire des mois et attendent des réponses concrètes à leurs demandes d'ouverture de classe pour la rentrée prochaine et/ou de personnels supplémentaires dans tous les services (collèges Hector Berlioz, la Durantière, Paul Gauguin, Petite Lande, Simone Veil, Raymond Queneau, etc.), ou encore leur demande de classement en REP+ (école Nelson Mandela, collège la Durantière). Nous soutenons ces demandes et souhaitons vivement qu'elles soient satisfaites rapidement.

Depuis des mois, les personnels souffrent des pressions managériales qu'ils et elles subissent alors que ce sont elles et eux qui ont fait face depuis le début de la crise sanitaire. Pressions liées au manque de moyens pour prendre en charge des heures et des missions supplémentaires mais aussi gestion parfois brutale des personnels à l'instar des mutations forcées de personnels dans les collèges Victor Hugo et Auguste Mailloux. Ces décisions engendrent des souffrances personnelles inacceptables et une crise dans les écoles et les établissements concernés qui ne pourra être surmontée qu'à condition de faire rapidement d'autres choix. Nous vous demandons de rouvrir le dialogue avec les équipes pour négocier avec elles des solutions acceptables et respectueuses de la dignité professionnelle de chacune et de chacun.

Ce mardi 31 mai, ce sont aussi plus de 1500 travailleuses et travailleurs social·es qui étaient dans la rue et parmi elles et eux, les assistantes sociales de la Fonction Publique à l'appel du SNUASFP-FSU et de la FSU.

Les infirmières, les assistant·es sociaux et conseiller·es techniques de service social de l'Éducation Nationale sont en première ligne pour permettre à l'école d'être un levier social et un lieu de vie et d'égalités des chances. Prévenir le décrochage scolaire, contribuer à la protection de l'enfance, prévenir et lutter contre les violences et le harcèlement, favoriser le lien école-famille et soutenir la parentalité, lutter contre les inégalités sociales et favoriser l'accès au droit, contribuer à l'inclusion des enfants et des adolescent·es en situation de handicap et aux besoins particuliers.

Ils et elles subissent une situation particulièrement difficile et les conséquences de la pandémie ont fortement amplifié ces difficultés: l'explosion du mal-être des élèves et la hausse de la précarité des familles. Ces professionnel·les, essentiel·les pour les équipes mais invisibles pour l'administration, sont exposé·es à la dégradation criante des conditions d'exercice et la charge de travail exponentielle pour répondre aux demandes des élèves, des familles.

Ce ne sont pas les 50 postes créés à la rentrée de septembre 2022, partagés entre les ASSAE et les infirmières, dont seulement 1 pour les assistant·es social·es attribué à la DSDEN de Loire Atlantique, qui permettront d'améliorer la situation. La FSU rappelle sa revendication d'un assistant de service social pour 2 EPLE au maximum et des moyens supplémentaires pour la création d'un service social dans le 1^{er} degré permettant aux professionnel·le.s de se réappropriier leur exercice professionnel en travaillant autrement que dans l'urgence constante.

La souffrance au travail, le ras le bol, sont plus que palpables pour l'ensemble des professionnels qui ne rechignent pas à la tâche mais qui souffrent parfois d'isolement et de non reconnaissance dans leurs pratiques sur le terrain. Le malaise est profond ! Les postes à pouvoir dans les services ne le sont plus faute de candidat·es tant les conditions de travail et salariales les rebutent.

De plus, contrairement à d'autres travailleurs sociaux de la fonction publique d'état, le CTI d'un montant de 183 mensuel est refusé aux assistants sociaux mais aussi aux infirmier·es de l'Éducation Nationale. Le SNUASFP-FSU, le SNICS-FSU et la FSU continueront d'intervenir pour une application pleine et entière de ce CTI à l'ensemble des professionnel·les, sans conditions et contreparties

Les 2 créations de postes d'infirmières scolaires que vous annoncez aujourd'hui, même si cette mesure est "inespérée" vue l'absence de créations depuis plusieurs années, ne permet toujours pas d'affecter un poste par EPLE. Et ce malgré les multiples études montrant une aggravation du mal être des jeunes. Il n'est plus possible de continuer à les laisser sans accès à la consultation infirmière pour répondre à leurs besoins et favoriser leur réussite scolaire.

Par ailleurs la dégradation des conditions de travail et l'épuisement des infirmières représente un impact non négligeable concernant l'accueil des élèves. Les arrêts de travail augmentent, rarement remplacés ou par des contractuel·les mal payées, tout comme les souhaits de départ de nos collègues qui se voient parfois refuser une disponibilité faute de remplacement, les contraignant à poursuivre leur travail alors même qu'elles souhaitent en changer. Quant aux ruptures conventionnelles, elles sont extrêmement limitées.

Après 2 ans de crise sanitaire à faire face au quotidien à la gestion de la pandémie et devoir abandonner leurs missions prioritaires, dans une situation tendue qui s'est aggravée à la rentrée de janvier, les infirmières n'en peuvent plus et se trouvent face à un dilemme éthique : participer aux actions de santé publique ou accueillir les élèves. Le recentrage sur nos missions est une urgence !

Des alertes ont été portées, à tous les niveaux du Ministère qui a fini par classer les infirmières comme personnels à risques psychosociaux et promis des mesures pour parvenir à améliorer les conditions de travail. Quelles sont celles que vous envisagez Madame la DASEN pour les personnels de Loire Atlantique?

Pour les infirmières comme pour les assistant·es social·es, il y a urgence de revaloriser les grilles indiciaires en une véritable catégorie A. Il n'est pas acceptable que les infirmières de l'Éducation nationale soient les infirmières les moins bien payées en France. De même, un grand nombre d'infirmières ont vu leur engagement pendant la crise sanitaire ignoré quand la prime CoVid n'a été qu'à destination de celles qui avaient participé aux tests et cellules CoVid.

Il n'aura fallu que quinze jours après l'arrivée de Pap Ndiaye au ministère de l'éducation nationale pour que l'école libérale chère à Macron resurgisse. En annonçant à Marseille la généralisation de l'expérimentation sur les écoles, Le président continue d'organiser et d'accélérer le démantèlement du service public d'éducation. Alors que les personnels attendent des moyens supplémentaires pour exercer au mieux leur profession, des perspectives salariales, une telle annonce est une provocation d'un hyper président sûr de sa politique régressive. Pourtant le chantier pour remettre sur pied l'école public est de taille et l'urgence se situe bien en ce mois de juin à la mise en œuvre de dispositifs exceptionnels pour recruter massivement : enseignant·es, infirmier·es, assistant·es social·es... . Cela passe aussi par une revalorisation de l'ensemble des salaires à la hauteur de l'engagement, des compétences, de la spécificité de chacun de ces métiers via le dégel du point d'indice qui reste pour la FSU le symbole du mépris du gouvernement envers la fonction publique. La FSU prendra ses responsabilités et mobilisera les personnels pour obtenir que l'école publique prenne sa place de bien commun vectrice d'égalité et d'émancipation.